

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	18

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 28 Septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-sur-Mayenne s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRÉ Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par courrier électronique aux conseillers municipaux le 22/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/09/2023.

**Présents** : M. BARRÉ Olivier, Maire, M. GOBBE Thierry, Mme ROBIN Elisabeth, M. SAUZEAU Dominique, Mme BOULAIN Anne, M. BOUVIER Yann, M. BRUNET Paul, M. CHESNEL Jean-Fabien, Mme CLASSEAU Evelyne, M. GAMBERT Eric, Mme MERY BEAUGRAND Rachel, Mme CHAUVIN Vanessa, Mme DUFROU Virginie, M. ORRIERE Philippe, M. BARDOU René, M. DERBRÉ Gérard, Mme VAN BOURGOGNE Sylvie

**Excusée** ayant donné procuration : Mme PLESSIS Clémentine à Mme MERY BEAUGRAND Rachel

**Excusé** : M. ANDRÉ Vincent

**A été nommée secrétaire** : Mme ROBIN Elisabeth

### 2023-38 – Décision modificative n°1

Monsieur le Maire, présente au conseil municipal le rapport suivant :  
 Cette décision permet d'ajuster des crédits d'ordre. L'intégration des frais d'études et d'insertion sont virés en compte d'immobilisation par opération d'ordre budgétaire.

INVESTISSEMENT DÉPENSES				
article	chapitre	pour mémoire : libellé état de l'actif	diminution	augmentation
2131	041	Diagnostic étude Aquarelle		4 824,00
2151		Levé Topo RD162 /Conseil Départemental		1 056,00
2151		Maitrise d'œuvre RD162 route de Laval et rue Maurice Courcelle		900,00
2151		AAPC Aménagement de la rue du Port et du carrefour de la rue de la Mairie		552,58
TOTAL			0,00	7 332,58

INVESTISSEMENT RECETTES				
article	chapitre	pour mémoire : libellé état de l'actif	diminution	augmentation
203	041	Diagnostic étude Aquarelle		4 824,00
		Levé Topo RD162 /Conseil Départemental		1 056,00
		Maitrise d'œuvre RD162 route de Laval et rue Maurice Courcelle		900,00
		AAPC Aménagement de la rue du Port et du carrefour de la rue de la Mairie		552,58
TOTAL			0,00	7 332,58

Cette décision est **adoptée** à l'unanimité.

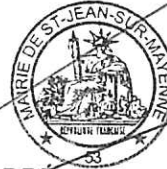
La présente délibération peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 03/10/2023  
Le Maire

La secrétaire de séance  
Élisabeth ROBIN



Olivier BARRE